



LEJEUNE MOTORSPORT



La nouvelle essence 95 E10 arrive en Belgique dès le 1^{er} janvier 2017

La 95 E10 est un carburant de type essence qui remplace l'essence 95 à partir du 1^{er} janvier 2017 en Belgique.

L'appellation E10 vient de : E pour (bio)éthanol et 10 pour 10 % (maximum).

Le bioéthanol est un alcool produit de façon durable à partir de biomasse. Son cycle d'utilisation permet de réduire les émissions de CO2 par rapport à l'essence.

Depuis 2009, les essences commercialisées en Belgique contiennent déjà du bioéthanol, à concurrence de 5 % maximum. Désormais, la 95 E10 en contiendra le double.

Le but poursuivi est avant tout de réduire les émissions de CO2 et autres gaz à effet de serre des véhicules roulant à l'essence et de permettre à la Belgique d'atteindre ses objectifs en matière d'énergies renouvelables dans le transport à l'horizon 2020.

Depuis de nombreuses années, BMW Motorrad a préparé ses moteurs à recevoir cette proportion de bioéthanol dans l'essence.

Il n'y a aucune contre-indication pour utiliser cette essence sans plomb contenant maximum 10% d'éthanol dans votre moto BMW !

La seule exception étant une utilisation Racing, sur circuit, pour laquelle une essence 98 est vivement recommandée.